



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Service académique de
l'Inspection pédagogique
SAIP

Affaire suivie par
Gérard SEURAT
IA-IPR mission EDD
gerard.seurat@ac-nice.fr

Téléphone
04 93 53 71 50/51
Fax
04 93 53 72 44
Courriel
ipr-ia@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Monsieur le Recteur de l'académie de Nice
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement des Alpes-Maritimes et du Var

S/c de Messieurs les Inspecteur d'Académie,
Directeurs académiques des services de
l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes et du
Var

Nice le 18 janvier 2017

Objet : Labellisation E3D des établissements

La circulaire du 4 février 2015 relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018 incite chaque établissement à entrer dans une démarche de labellisation E3D.

L'établissement doit respecter des critères qui sont précisés dans le tableau « indicateurs de progressivité pour la mise en place d'un E3D » (cf. annexe).

Dans un premier temps, une demande devra être adressée au coordonnateur académique en charge du développement durable, Monsieur Gérard Seurat. Une fois cette démarche effectuée, des chargés de mission prendront contact avec l'établissement demandeur afin d'organiser une visite diagnostique en fonction de laquelle, l'attribution du label pourra être décidée.

Certains d'entre vous se sont déjà vu délivrer un label comme le label éco-école ou celui de l'agenda 21 octroyés par une collectivité territoriale partenaire. Le fait de disposer d'un tel label constitue, à l'évidence, un moyen d'obtenir la labellisation E3D, seul label reconnu par l'éducation nationale.

Pour information, il est envisagé la remise officielle du label E3D au cours d'une cérémonie à l'occasion de la semaine du développement durable qui se déroulera du 30 mai au 5 juin 2017.

Emmanuel ETHIS

Fiche annexe

Indicateurs de progressivité pour la mise en place d'une démarche E3D



<p>DEMARCHE DE PROJET GLOBAL POUR L'ELEVE :</p>	<p>Les enseignements disciplinaires intègrent la dimension du développement durable mais il n'y pas de projet identifié.</p>	<p>Des projets interdisciplinaires sont planifiés sur au moins une année. Les objectifs EDD sont formulés et identifiés pour les élèves et toute la communauté éducative.</p>	<p>Des projets interdisciplinaires sont en cours, une évaluation des objectifs EDD est prévue. Une complémentarité entre les projets existe. Des objectifs de résultats des projets sont formulés.</p>	<p>Un parcours EDD est identifié pour l'élève au sein des différents projets proposés afin de diversifier les approches et de concourir à l'acquisition des objectifs EDD du socle commun, et/ou d'une culture solide du développement durable. Des objectifs de résultats des projets sont clairement établis, actualisés et soumis à évaluation.</p>	<p>Un parcours EDD est planifié tout au long du cursus de l'élève dans chaque cycle, une évaluation des compétences est proposée. Des objectifs d'action sont établis, actualisés et évalués. Une projection dans l'avenir est formulée afin de concourir au progrès réel de l'établissement en matière des objectifs EDD fixés par les instances officielles nationales et internationales. Une articulation et une coordination des projets font l'objet d'un suivi."</p>
<p>IMPLICATION ELEVES - PARENTS - PERSONNELS</p>	<p>Il n'y aucune communication auprès de la communauté éducative sur les objectifs d'EDD de l'établissement mises à part une culture globale provenant des medias et celle enseignée pour les élèves dans les différentes matières.</p>	<p>"Tous les élèves, parents et personnel sont sensibilisés aux objectifs de d'EDD par des informations dispensées dans un discours d'établissement. Des éco-délégués d'élèves sont proposés"</p>	<p>"Tous les personnels, élèves et parents sont instruits et avisés des objectifs de l'établissement en matière d'EDD et peuvent s'impliquer dans les instances et comités prévus à cet effet : CESEC, CHS, CA. Des éco-délégués s'impliquent dans ces instances."</p>	<p>"Il existe un comité de pilotage E3D, dans lequel l'ensemble de la communauté éducative est représentée, impliquée et active. Ce comité peut être réuni en tant que tel, ou bien se retrouver dans les différentes instances existantes précitées. Les éco-délégués sont formés et s'impliquent dans les projets E3D.</p>	<p>"Tous les projets E3D de l'établissement et les instances possèdent des membres actifs, représentant l'ensemble de la communauté éducative. Des événements-phare sont organisés afin de réunir tous les représentants de la communauté E3D.</p>

PARTENARIATS	L'établissement possède les partenaires appartenant à l'organisation qui a en charge sa gestion (Mairie, CG, CR), mais ne participe pas à la politique EDD proposée par celui-ci.	L'établissement participe à la politique E3D de l'organisme gestionnaire, mais ne constitue pas de lui-même une force de proposition de projets pouvant l'impliquer, ou bien effectue ses projets sans penser à les impliquer.	"L'établissement implique systématiquement l'organisme gestionnaire dans ses projets et le sollicite en tant que partenaire à part entière. Les partenaires sont représentés dans les instances EDD de l'établissement. "	"Les partenaires sont déjà impliqués dans de nombreux projets E3D avec l'établissement. L'établissement est capable de contacter de nouveaux partenaires en fonction des projets envisagés ou en cours. A ce titre l'échelle nationale et internationale est envisagée. "	"L'établissement devient une force de proposition en matière de DD dans le bassin où il siège et est à ce titre le coordonnateur d'une politique locale DD impliquant ses partenaires institutionnels, et de nouveaux partenaires potentiels. Il contribue ainsi à construire un tissu social autour des politiques EDD. L'échelle nationale et internationale est potentiellement impliquée dans des dispositifs et projets."
GOVERNANCE	"Une communication mineure au sujet de l'EDD est menée, mais ni plus ni moins que le relais des circulaires officielles. L'EDD n'est pas identifiée en tant qu'objectif pour les élèves en terme de parcours ni pour l'établissement et l'amélioration de ses performances EDD."	"Il existe une volonté réelle d'instaurer l'EDD au cœur de l'apprentissage et au sein de l'établissement. A ce titre L'EDD transdisciplinaire est proposée comme un des piliers de l'apprentissage et donc invitée au cœur des réunions pédagogiques. L'ensemble de la communauté éducative est informée de ces objectifs et invitée à s'impliquer. La constitution d'un groupe d'éco-délégués est proposée. "	"L'EDD est présente au cœur des projets pédagogiques et déclinée sous forme d'enseignement transdisciplinaire (EPI, enseignements d'exploration). L'ensemble de la communauté éducative est sensibilisée et invitée à s'impliquer dans les dispositifs existants ou à construire. L'EDD est un sujet abordé dans les différentes instances. Les éco-délégués sont gérés, impliqués et reçoivent toute l'attention de la direction, vie scolaire..."	" Les différentes instances officielles possèdent un volet EDD, qui fait l'objet d'un suivi. L'EDD constitue un sujet prévu systématiquement dans les ordres du jour et compte-rendu de ces différentes instances. Une synthèse est effectuée régulièrement et une évaluation de la progression est envisagée sur le long terme. De nouveaux objectifs sont envisagés au fur et à mesure.	"L'EDD fait l'objet d'un suivi permanent , en termes de sensibilisation, d'information, de communication efficace à l'intérieur de l'établissement comme à l'extérieur avec les partenaires, d'évaluation des actions, d'implication des équipes et des partenaires. Un plan d'action avec objectifs est formulé sous forme de projets interdisciplinaires, d'actions précises et d'événements-phare impliquant toute la communauté éducative."